



31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envierges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vitry-sur-Seine (94)

Avec les travailleurs sans-papiers en grève

Manifestation Mardi 3 mai devant VIAPOST à Bonneuil/Marne

RDV à 14H- arrêt de Bus 117 « Moulin Bateau » à Bonneuil

Pour aller devant VIAPOST, 34 rue du Moulin Bateau

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans papiers ont démarré successivement. Ces derniers ont formé des piquets devant leurs entreprises : RSI, une société d'intérim, basée à Gennevilliers (92), DPD, filiale de La Poste pour le colis, au Coudray-Montceaux (91) et Chronopost, l'autre filiale colis de La Poste, à Alfortville. Ils réclament leur régularisation auprès des préfectures qui, depuis, font la sourde oreille.

Ces grèves ont un point commun : **elles concernent des travailleurs sans-titre recrutés et exploités massivement par des sociétés d'intérim** qui « prêtent » cette main d'œuvre ultra précaire à des donneurs d'ordre sans scrupules.

Si la société RSI, qui travaille surtout pour le BTP, a délivré, sous la pression de la lutte, les documents (CERFAs) demandés par les préfectures pour déposer une demande de régularisation, **ce n'est pas le cas de Derichebourg et des autres prestataires sous-traitants de La Poste, comme Mission-intérim, qui sévissent dans les agences colis de La Poste et de ses filiales (DPD, Chronopost, Viapost...)**

Pour maximiser ses profits et pressurer la masse salariale, **La Poste (dont l'Etat est actionnaire), principal opérateur du colis en France, recourt massivement à la sous-traitance, surtout dans ses filiales.**

Dans ses agences de traitement, comme au **Coudray-Montceaux (91) ou Alfortville (94) ont se déroulent les luttes actuelles**, de centaines de travailleurs sans-papiers sont recrutés par ces boîtes d'intérim et mis à disposition de l'opérateur sous-traitant, qui organise le travail sur les chantiers dans les locaux de La Poste, c'est-à-dire la société Derichebourg...

Mieux : Derichebourg, opérateur pour le compte de La Poste, se fait mettre à disposition les sans-papiers par, entre autres sa propre filiale d'intérim, nommée « Derichebourg Intérim ».

Ce système permet de diluer totalement les responsabilités d'employeur face à des salariés surexploités (horaires atypiques, heures sups non reconnues, congés non payés, accidents pas indemnisés, autoritarisme à tout crin...).

Quand les salariés protestent, réclament leurs droits ou les papiers permettant leur régularisation, ces patrons se renvoient la patate chaude ...et affirment tous en cœur qu'ils ne sont pas les employeurs directs, qu'il faut aller voir ailleurs (pour La Poste, l'employeur c'est Derichebourg, pour Derichebourg, c'est les boîtes d'intérim...).

C'est ce qui se passe au DPD du Coudray-Montceaux, où, malgré un rapport accablant de l'inspection du travail, Derichebourg un jour ne reconnaît personne, un autre jour 20 salariés, puis seulement 6, puis 8... bref, ment et manœuvre pour fuir ses responsabilités.

C'est la même attitude qu'à eu cette entreprise lors de la grève de Chronopost Alfortville en 2019/2020, **et qu'elle a de nouveau aujourd'hui : « on ne connaît personne, on n'emploie personne » !**

Ce système, il est aussi en œuvre dans la filiale VIAPOST, où ont été ou sont employés des travailleurs sans papiers en lutte sur les piquets. C'est pourquoi nous y manifestons aujourd'hui !

L'Etat est parfaitement au courant de ce système d'exploitation et des nombreuses infractions commises par les donneurs d'ordre de La Poste, maison mère et filiales, et ces sous-traitants, mais laisse faire, voire les protège !

La Poste et ses sous-traitants doivent donner les documents d'employeurs !

Les préfectures doivent recevoir et régulariser les sans-papiers des trois piquets !

